

**Lettre de mission à Monsieur Bernard Baudry
Vice-président en charge des campus et de la transition écologique**

Monsieur le Vice-président, cher collègue,

En tant que Vice-président en charge de la transition écologique, il vous appartiendra de conduire une politique transversale, en lien avec l'équipe présidentielle pour œuvrer à l'inscription de l'ensemble des activités de l'université dans une démarche écologique, soucieuse de la préservation des ressources et de la réduction de l'empreinte de nos activités sur l'environnement. Par ailleurs, en tant que Vice-président en charge des campus, il vous reviendra de porter une politique d'amélioration des locaux et des espaces intérieurs et extérieurs, de rénovation et d'aménagement, d'organisation des activités sur les campus en vue d'une amélioration continue des conditions d'études et de travail à l'université.

Dans le domaine de la transition écologique, vos missions consisteront à :

- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'une politique d'établissement transversale, articulée et en lien avec les partenaires internes et externes, en matière de développement durable afin de favoriser la transition écologique de l'établissement ;
- Accompagner les services et les membres de la communauté universitaire dans la prise en compte et la mise en cohérence des objectifs de développement durable dans leurs procédures (marchés publics, RH, sensibilisation, accompagnement et soutien aux initiatives en faveur de la transition écologique et solidaire, etc.) ;
- Veiller à la cohérence des projets immobiliers et des usages des locaux avec la stratégie de transition écologique de l'établissement ;
- Etablir une feuille de route déclinant des objectifs pluriannuels et des objectifs annuels, présentée chaque année devant les instances.

Concernant les campus, vos missions consisteront à :

- Piloter la politique de rénovation et d'entretien des locaux ;
- Assurer une répartition harmonieuse des locaux entre les services, les composantes et les unités de recherche ;
- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie d'aménagement des différents sites afin d'améliorer les conditions de travail et d'étude, d'offrir des locaux et des temps propices aux activités pédagogiques et adaptés à la recherche, de développer les espaces favorisant la vie de la communauté universitaire et son insertion dans le territoire, de contribuer à une gestion environnementale et socialement responsable des espaces extérieurs et aménagés ;
- Contribuer à une gestion raisonnée et durable du patrimoine et assurer le portage et le suivi politique des opérations engagées, programmées ou à venir (La Ruche, bâtiment L et V dans le cadre du CPER, etc.), en interagissant à cet effet avec les services et les différents partenaires impliqués dans ces opérations.

Pour effectuer l'ensemble de ces missions, vous bénéficierez d'une décharge d'enseignement de 96h par an.

Je vous remercie, Monsieur le Vice-président, cher collègue, de votre implication dans la réalisation de nos objectifs en faveur d'une université démocratique, ouverte et solidaire.

Lyon, le 20 mai 2021

Nathalie Dompnier

Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

